

Conservatoire Royal de Bruxelles

COURS DE FORMATION MUSICALE CHANTEURS

Domaine Musique, Section Formation vocale

Professeur titulaire : Yves Deguelle

Professeurs : **Anne-Françoise Houben et Christine Rottiers**

Cours collectif

Heures/année : 180

Année d'étude : B1 (module A)

OBJECTIFS

- **Objectif général du cours** : développer une *culture musicale* satisfaisante permettant à l'étudiant d'aborder seul une partition tonale ou atonale dans le répertoire instrumental et vocal (par *la formation de l'oreille*, premier outil de l'*autocritique*) et l'aidant à prendre sa place au sein d'un groupe de musiciens (par l'acquisition d'un *vocabulaire spécifique* et par le travail de *production vocale*).
- **Objectifs du cours dans le cadre de la section** : formation de l'oreille, production vocale, formation rythmique et théorique abordées en synergie avec les cours d'écriture, d'instrument, d'analyse, de chant d'ensemble et de chant.
- **Moyens mis en œuvre pour inscrire le cours dans le cadre du projet pédagogique et artistique du Conservatoire Royal de Bruxelles** : la spécificité et le niveau du cours doivent permettre aux étudiants d'être confrontés aux exigences musicales internationales, et ce par :
 - une plus grande autonomie par rapport à la lecture à vue recouvrant tous les paramètres musicaux (intonation, agogique, dynamiques, rythme, style,...),
 - une rigueur rythmique de haut niveau,
 - une formation auditive multi-timbrale par l'écoute de diverses formations instrumentales.

CONTENU

La matière abordée au cours comprendra notamment, par exemple :

- **Théorie**
 - écriture avec leurs caractéristiques de toutes les gammes majeures et mineures jusqu'à 7 altérations
 - écriture et reconnaissance dans une partition de chant des accords de 3 sons et de leurs renversements et de la 7^{ème} de dominante
 - écriture et reconnaissance des intervalles
 - détermination dans une partition de chant de la tonalité et des cadences principales d'une pièce simple

- **Formation de l'oreille**
 - reconnaissance et écriture des accords de 3 sons et de 7 de dominante
 - reconnaissance et écriture des intervalles simples compris dans l'octave
 - reconnaissance et écriture des rythmes simples
 - dépistage de fautes
 - mémorisation de phrases

- **Lecture**
 - lecture à vue d'un texte chanté avec accompagnement ou a capella sans paroles, extrait du répertoire vocal ou du matériel pédagogique courant
 - lecture à vue parlée (vérification de la connaissance des clés) dans une partition
 - lecture à vue rythmique parlée dans les mesures 2/4 3/4 4/4 3/8 6/8 9/8 12/8 etc

METHODE

Cours collectif

Fréquence : 6 heures par semaine, idéalement divisées en deux fois 3h.

EVALUATION

- **Nombre et pondération : 5 évaluations**
 - En octobre ou novembre : 10%
 - En décembre : 10%
 - En janvier ou février : 10%
 - En mars ou avril : 10%
 - En mai: 60%

Plan général

- Octobre ou novembre, en décembre, en janvier ou février, en avril ou mars: 10% chaque fois
- l'évaluation comprendra en fonction de la matière vue:

Formation de l'oreille	40%
Lectures	50%
Théorie	10%

- mai: 60% l'évaluation comprendra notamment, par exemple :

Audition 40 %	1. Dictée tonale (1 voix) 2. Mémorisation 3. Dictées d'accords 4. Dépistage de fautes 5. Dictée rythmique
Théorie 10 %	Questions sur base d'une partition
Lecture 50 %	1. Lecture a cappella 2. Mélodie sans paroles 3. Lecture parlée de clés (<i>sol, fa</i>) 4. Lecture rythmique

CALENDRIER

<i>1^{ère} évaluation</i>	<i>2^{ème} évaluation</i>	<i>3^{ème} évaluation</i>	<i>4^{ème} évaluation</i>	<i>5^{ème} évaluation</i>
Lu 18 novembre 2010	Ve 17 décembre 2010	Lu 7 février 2011	Ve 25 mars 2011	Déterminée par le Conservatoire